

Réponse de la Municipalité à l'interpellation de M. Sébastien Bertherin et de Mme Rosanna Vaccaro intitulée « Solidarité avec les réfugié·e·s de la guerre en Ukraine »

- Le président passe la parole à M. Sébastien Bertherin pour le développement de son interpellation.
- M. Sébastien Bertherin : a remarqué que Mme Rosanna Vaccaro et lui-même ont un peu le même état d'esprit que la Municipalité. Au départ, l'interpellation – rédigée il y a plusieurs semaines – proposait également que la Municipalité fasse un don, ce qui a été fait. Le bâtiment du WWF a déjà été mis à disposition. Donc finalement, Mme Rosanna Vaccaro et lui-même sont très satisfaits de ce que la Municipalité a entrepris et savaient que les réponses à l'interpellation seraient données à ce jour, sous réserve du choix de chaque Conseiller·ère le souhaitant de faire don de son jeton de présence.
- Le président déclare que le Bureau a pris note de la demande de M. Sébastien Bertherin s'agissant du don du jeton de présence de la présente séance en faveur de l'Ukraine à travers l'association citée. Cette donation devra être faite nominativement et explicitement. Il invite donc les Conseiller·ère·s qui le souhaitent à s'annoncer auprès de la secrétaire afin de donner leur accord sur cette donation. Il demande à la Municipalité si elle souhaite répondre immédiatement à l'interpellation.
- Mme Christine Girod : remercie M. Sébastien Bertherin pour le développement de son interpellation et, au vu des propos de ce dernier, elle considère qu'il estime que la Municipalité a répondu à son interpellation.
- M. Sébastien Bertherin confirme que tel est bien le cas.
- M. Rupert Schildböck : aimerait savoir si la ville de Gland songe à décorer le bâtiment communal aux couleurs du drapeau de la République d'Ukraine pour suivre l'exemple d'autres villes de La Côte, de Suisse et d'autres pays en Europe ?
- Mme Christine Girod : répond qu'il se trouve que la Municipalité a été sollicitée d'une manière très spontanée et relativement rapide par une personne glandoise l'invitant à participer à cette action. La décision y relative est intervenue hors des séances de la Municipalité dans la mesure où il fallait se décider rapidement. Par circulation d'emails, la Municipalité s'est prononcée en faveur de l'illumination du bâtiment communal aux couleurs de l'Ukraine. Malheureusement, suite à un petit couac interne à l'Administration et à l'organisation municipale, cette illumination n'a pas eu lieu. La volonté était là, il s'agissait d'une illumination le temps d'une soirée, mais cela n'a malheureusement pas pu se faire en temps et en heure voulus malgré la volonté présente.
- M. Sébastien Bertherin : aimerait savoir si, concernant le don du jeton de présence, il est possible de faire l'inverse, à savoir que les Conseiller·ère·s ne souhaitant pas faire don de leur jeton de présence de ce soir s'annoncent auprès de la secrétaire, et non l'inverse.
- Le président déclare qu'il s'agit-là d'une décision du Bureau, soutenue par lui-même, que de demander explicitement la donation de chacun·e. Comme il s'agit de quelque chose d'exceptionnel, les Conseiller·ère·s doivent explicitement manifester leur volonté.
- La parole n'est plus demandée, la discussion est close.